

C6 - Le Mandat exclusif

Formation éligible dans le cadre de la Loi ALUR

CONTACT

04 99 43 00 60

formation.cdvolutif@gmail.com

www.cdformation.com

* OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Savoir présenter l'exclusivité à son prospect
- Convaincre et savoir argumenter sans « vendre »
- Apporter conseils et informations aux clients

* STAGES Inter-Entreprises

Budget :

Durée :

Variable selon le niveau initial

* Dates et Lieux

Centre d'Agde

A définir

Centre de Béziers

A définir

Entrée / Sortie permanente

* PROGRAMME

I Les avantages du Mandat exclusif

- Les différentes raisons de choisir l'exclusivité
- Constituer un portefeuille à fort potentiel
- Savoir convaincre pour mieux travailler !

II Les étapes réussies d'un mandat exclusif

- La préparation de l'entretien
- La présentation de l'avis de valeur
- La présentation des services associés
- Les objections et son traitement
- La présentation et le suivi du plan d'actions
- L'engagement du client à l'action

PUBLIC

Agents immobiliers
et plus généralement
leurs collaborateurs
Juristes Immobiliers

NIVEAU REQUIS

Aucun

METHODE PEDAGOGIQUE

Pédagogie active et
participative
Alternance d'apports
théoriques et pratiques

CD Formation

166 rue Maurice Béjart - Parc Club de la Devèze - 34500 Béziers - 09.52.47.61.56

3 Impasse de Cordoue - Puits de So - 34300 Agde - 04.99.43.00.60

Déclaration d'activité sous le n° 91 34 07452 34 | Siret n° 521 087 312 00026